

COMPTE RENDU D'ÉVÉNEMENT

L'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement

Conférence du 3 Février 2023, Paris et en ligne

- JEAN-MARC GRAVELLINI, Responsable de la Chaire "Politiques de modernisation agricole en Afrique" de la Ferdi.
- CATHERINE ARAUJO-BONJEAN, Chercheur au CNRS, rattachée au Cerdi, Unité Mixte de Recherche CNRS-Université Clermont Auvergne. Directrice adjointe, Cerdi. Conseillère scientifique de la Chaire «Politiques de modernisation agricole en Afrique».
- ANDREA DSOUZA, Assistante de recherche, Ferdi

Le 3 février 2023, la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI) a organisé avec le soutien du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, une conférence sur l'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement. Cet événement s'inscrit dans les activités de la Chaire de la Ferdi "Politiques de modernisation agricole en Afrique". Le panel a réuni 11 personnalités d'univers différents et acteurs du monde agricoles (chercheurs, exploitants agricoles, semenciers, agro-industriels, investisseurs, organisations patronales, bailleurs de fonds) pour échanger, partager les expériences et illustrer la question du financement des entreprises agricoles privées au moment où les pouvoirs publics français, sous la pression des acteurs économiques, élaborent un instrument / guichet adapté aux enjeux du secteur et aux besoins de ses opérateurs privés. 153 personnes ont participé à l'événement, dont 28 personnes en salle et 125 à distance (visio).

L'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement

Le vendredi 3 février 2023, Paris

Le 3 février 2023, la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (FERDI) a organisé avec le soutien du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, une conférence sur l'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement. Cet événement s'inscrit dans les activités de la Chaire de la Ferdi "Politiques de modernisation agricole en Afrique".

Le panel a réuni 11 personnalités d'univers différents et acteurs du monde agricoles (chercheurs, exploitants agricoles, semenciers, agro-industriels, investisseurs, organisations patronales, bailleurs de fonds) pour échanger, partager les expériences et illustrer la question du financement des entreprises agricoles privées au moment où les pouvoirs publics français, sous la pression des acteurs économiques, élaborent un instrument / guichet adapté aux enjeux du secteur et aux besoins de ses opérateurs privés.

153 personnes ont participé à l'événement, dont 28 personnes en salle et 125 à distance (visio).

Grand résumé

Les enseignements que nous pouvons tirer de la conférence sur l'entrepreneuriat agricole privé en Afrique et son financement peuvent être résumés autour de trois axes principaux.

1. En premier lieu, il apparaît clairement indispensable d'inscrire le sujet de l'entrepreneuriat agricole en Afrique dans une approche "méséo-économique" notamment au regard de la question centrale du financement de l'ensemble des acteurs privés depuis les exploitations familiales jusqu'aux agro-industriels en passant par les PME.

Ainsi, la structuration et la consolidation des chaînes de valeurs sont une des conditions du renforcement de la qualité de la demande de financement et simultanément du développement d'une offre de services financiers plus adaptée. Ces chaînes de valeur ou filières sont déterminantes pour permettre d'accroître le financement et l'assurance de la plupart des acteurs agricoles privés, qui sont généralement à l'écart des services financiers classiques.

Dans cette logique, les coalitions d'intérêts publics et privés et le partage d'expérience Nord-Sud notamment avec le mouvement coopératif français devraient largement contribuer à la structuration des filières et améliorer la capacité à lever des fonds. Ainsi, l'organisation coopérative Limagrain a permis à ses membres de partager les risques, de mutualiser les ressources, de développer les activités industrielles, d'accroître l'efficacité commerciale tout en économisant les coûts.

2. Dans un deuxième temps, il semble nécessaire de repenser les outils financiers à destination des entrepreneurs agricoles, dont le financement de leurs actifs longs est essentiel et passe par des sources de financement externe.

Certes, de nouveaux outils de financement sont aujourd'hui proposés tels, les garanties et le partage de risques pour les clients, le financement des entreprises en dette et en equity et le « trade financing ». De même, l'expérience tend à montrer que le mixage ou blending qui permet de rassembler des fonds privés et publics est formule intéressante.

Mais, de l'avis unanime des acteurs du secteur de l'agriculture et de l'élevage, de nombreuses contraintes freinent voire empêchent l'accès au financement, dont particulièrement la taille des projets souvent trop petite pour les prêteurs ou les investisseurs, une appréciation du niveau de risques élevés et multiples, une temporalité déphasée entre le besoin et l'offre de financement.

Aussi, les bailleurs de fonds, les banques ou les investisseurs, quand ils interviennent dans l'agriculture ou l'élevage, limitent tout compte fait leur prise de risque et/ou renchérissent leur coût d'intervention. Ceci notamment à travers l'application d'un corpus de diligences et de procédures contraignantes, des taux d'intérêt élevés et des prises de garantie importantes, notamment pour couvrir les coûts fixes incompressibles et les risques inhérents à ces entreprises plus chères à financer et plus coûteuses à gérer.

D'autres options doivent donc être explorées qui passent, selon plusieurs panélistes :

- par la création d'un statut d'entreprise à mission, selon le modèle français pour faire reconnaître les missions de services publics ou d'intérêt collectif qui justifieraient pleinement un accompagnement financier spécifique. Dans cet esprit, une certification BCorp pourrait permettre d'accéder à ce statut ;
 - l'articulations des financements publics et privés. Dans un certain nombre de cas, les ressources publiques ou émanant des bailleurs de fonds des Etats pourraient accompagner des activités privées à fort impact sociétal ;
 - la création d'un fonds spécifique, dédié au financement des entreprises agricoles et d'élevage, en particulier pour soutenir les PME. Il serait doté de subventions, de crédits concessionnels et de fonds privés. Il serait géré avec les responsables publics par un pool d'acteurs opérant dans le secteur agricole en Afrique et ayant le savoir-faire nécessaire pour cibler les financements vers les opérateurs les plus susceptibles de répondre aux enjeux économiques et de sécurité alimentaire ;
 - enfin, dans l'esprit de ce qui précède, il faudrait pour certains intervenants positionner les ressources publiques sur les segments des filières et aussi sur les entreprises qui le justifient au regard des impacts attendus en termes de développement économique et social, de création d'emplois, de réduction de la pauvreté en milieu rural, de contribution à la souveraineté alimentaire ou encore d'atténuation de toutes les externalités négatives notamment du point de vue du climat.
3. L'importance de l'accès au crédit ne doit pas obérer les autres obstacles à l'amélioration des performances de l'agriculture et de l'élevage africains, tels que la recherche, la mauvaise connaissance des itinéraires techniques, la logistique insuffisante en termes de stockage, de transport, d'accès aux marchés, le défaut d'accès à l'énergie, aux intrants, (au-delà de leur coût), le manque de compétences techniques et de professionnalisation des acteurs.

Il faut donc agir sur l'ensemble de l'environnement du producteur, pour accroître ses capacités de production et sa résilience aux chocs et faciliter son insertion dans des chaînes de valeurs modernes.

Compte rendu

Mot de bienvenue et introduction : **William Roos**, Chef du service des Affaires multilatérales et du développement à la Direction générale du Trésor, a ouvert la conférence en soulignant la nécessité de soutenir l'agriculture en Afrique, confrontée aux graves effets du changement climatique, à un accès limité aux engrais et à des problèmes de sécurité spécifiques. Il a rappelé que cette question était importante pour le gouvernement français et a décrit les initiatives récentes de la France, tant au niveau bilatéral que multilatéral, qui donnent la priorité à l'agriculture en Afrique.

Patrick Guillaumont, Président de la Ferdi, a également adressé un mot d'introduction, soulignant que cette conférence s'inscrit dans le cadre du projet français d'un nouvel outil de soutien au financement privé de l'agriculture en Afrique et qu'elle trouve écho dans un cadre plus large, celui du Sommet qui sera organisé en juin en France sur le financement des pays vulnérables et pour lequel la Ferdi s'est engagée dans une série d'événements préparatoires.

Animateur : **Jean-Marc Gravellini**, Responsable de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique à la FERDI

Table ronde 1 : La situation de financement des entrepreneurs agricoles en Afrique

Catherine Araujo, chercheuse au CNRS, a lancé la première table ronde en notant que la problématique du financement des entreprises agricoles doit être abordée dans le cadre plus large du financement des chaînes de valeur. En Afrique, d'une façon générale, les différents acteurs des chaînes de valeur de l'agroalimentaire se financent quasi exclusivement par du crédit commercial. Les paysans, pour financer leur cycle de production et leurs moyens de subsistance, recourent à du crédit fournisseur et des avances sur récolte. Il en va de même des négociants et des PME du secteur informel qui obtiennent la trésorerie nécessaire pour leurs besoins d'exploitation auprès d'opérateurs de l'aval, transformateurs ou grossistes, qui ont plus facilement accès à du crédit bancaire ou des capitaux extérieurs. Tous ces mécanismes de financement interne sont garantis par la récolte future, un collatéral soumis à trois sources de risque lié : aux aléas naturels qui pèsent sur la production, à la volatilité des prix agricoles et à l'opportunisme des agents. Le risque de défaut des emprunteurs est une source de fragilité importante des chaînes de valeur qu'il importe de réduire pour développer des mécanismes de financement externe adaptés.

Ensuite, **Issa Sidibé**, cofondateur et Co-DG de NEPER Ventures, parlant de son expérience d'investisseur, a souligné que les petites entreprises agroalimentaires ne sont pas seulement confrontées à la question du financement mais aussi à celle du niveau d'expertise dans le

monde agricole et de l'approvisionnement en intrants, soulignant également la nécessité de sécuriser la chaîne de valeur pour ces entreprises.

Sur la base d'enquêtes pluriannuelles menées en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso auprès de 624 producteurs, il ressort que les principaux obstacles au développement du secteur sont liés :

1. Au manque d'expertise et de facteurs de production : accès très limité aux intrants (engrais, semences, etc.), irrigation, pas de formation sur l'itinéraire cultural ;
2. Aux défis infrastructurels et à l'accès limité aux marchés : insuffisance des capacités de stockage et de transport entraînant des pertes de production après récolte et de faibles taux de transformation ;
3. Au profil socio-économique des producteurs. L'inclusion financière limitée, une population agricole vieillissante, une pauvreté endémique dans les régions rurales, un faible niveau de scolarisation font que les modèles de financement développés dans les pays du nord ne sont pas adaptés au contexte africain.

Le soutien aux producteurs nécessite une combinaison de financements et d'accompagnement - ce qui constitue le modèle de studio de Neper Ventures.

Papa Fata Ndiaye, directeur général de Sodefitex au Sénégal a présenté et rappelé l'expérience de Sofidex, société cotonnière, filiale du groupe Géocoton. L'entreprise a développé une chaîne de valeur dont le business model repose sur la contractualisation entre l'industriel et les producteurs de coton, modèle basé sur la diversification des productions notamment vers les cultures vivrières (maïs, riz ...). Son expérience au sein de Sofitex montre la nécessité d'accroître la performance des exploitations familiales. Le renforcement de la structuration des filières est une des conditions du développement de l'offre de financement à destination des exploitations. Il s'agit concrètement de renforcer la résilience des exploitants aux chocs extérieurs, d'aider les jeunes à s'installer, de transformer l'exploitant familial en entrepreneur parfaitement inséré dans les chaînes de valeur et de limiter ainsi l'exode rural.

Etienne Giros, Président du CIAN et Président de l'EBCAM (European Business Council for Africa and Mediterranean) a souligné qu'en plus du financement des fonds de roulement des entreprises, le financement des actifs longs est essentiel pour relever le défi de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté rurale, Les problèmes structurels qui freinent le développement de la production agricoles sont bien connus : l'irrigation, la logistique (transport et stockage), l'électrification, ... Pour faire face, il propose de mettre en place, au niveau sectoriel (?), une (des ?) coalition d'intérêts, composée de différents acteurs capables de répondre aux questions de l'approvisionnement en eau, d'accès aux intrants et à l'énergie, ainsi que des agronomes, des commerçants, des institutions financières, des syndicats et des groupes coopératifs locaux. Pour financer ses (leurs) actions, à destination du secteur privé, un nouvel instrument abondé par l'aide publique au développement, des prêts concessionnels, des subventions ou des garanties, pourrait être mis en place et géré par ce(s) pool d'acteurs (choix des projets, conditions d'octroi, gestion et suivi).

Alexandre Poncet, Directeur Communication et Relations Institutionnelles du Groupe Limagrain a rappelé l'expérience de Limagrain, aujourd'hui le quatrième semencier mondial. Créée pour

rassembler les agriculteurs de la région Auvergne n'ayant pas accès aux infrastructures essentielles, la coopérative a permis aux membres de partager les risques, de mutualiser les ressources et d'économiser les coûts commerciaux. Leur réussite est liée à leur modèle économique qui consiste à :

1. produire des semences bien adaptées à la géographie locale ;
2. réinvestir les bénéfices de la coopérative dans un portefeuille d'activités diversifiées (moulins, activités potagères et semencières, fabrication de pain) qui permet de créer un cycle vertueux et de renforcer la chaîne de valeur ;
3. faire des investissements à long terme qui nécessitent un certain délai pour être rentables (dans leur cas, 12 ans) mais générant finalement des rendements très élevés. La gouvernance du groupe est un autre de ses atouts - dirigée par un conseil d'administration composé d'agriculteurs ayant une vision à long terme dans l'intérêt de ses adhérents.

En fin de première session, de nombreuses questions ou remarques ont été adressées aux panélistes qui ont souligné, notamment, l'absence de réponse à la question du financement de l'agriculture familiale et des petites entreprises. D'autres questions ont porté sur l'efficacité des canaux de financement destinés à l'agriculture, sur la possibilité de promouvoir des Partenariats Public-Privé dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, et sur la responsabilité des Etats dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques favorables au secteur agricole et à l'entrepreneuriat.

Table ronde 2 : L'état des solutions existantes ou envisagées pour accroître le financement de l'investissement privé dans le secteur agricole en Afrique

Florian Léon, chargé de recherche à la FERDI a présenté un cadre théorique, décomposant la question du financement des entreprises privées en contraintes du côté de la demande et de l'offre et proposant des solutions ciblées en fonction de la typologie des problèmes. Du côté de la demande, il ressort la difficulté de nombreuses entreprises à répondre aux procédures requises par les institutions financières faute notamment de compétence interne, ce qui implique une mise à niveau des entreprises à travers la formation et l'assistance technique. Du côté de l'offre, les industries agro-alimentaires sont souvent perçues comme ayant une balance rendement-risque faible pour les financeurs. Des initiatives visant à favoriser une meilleure connaissance du risque réel, grâce à l'utilisation de nouvelles sources de données ou la création de départements spécialisés sur les activités agricoles, pourraient faciliter une meilleure évaluation de la viabilité des projets. Ces outils viendraient utilement compléter les mécanismes de partage de risque comme les garanties. Enfin, les activités agricoles ont des rendements à long-terme ce qui implique de faire patienter le capital, en mobilisant des ressources longues à travers, par exemple, des lignes de crédit dédiées aux investissements à long terme. Les outils financiers peuvent aussi être repensés aux problématiques du secteur, par exemple en liant le rendement au résultat de l'investissement ou en développant de nouvelles formes de garanties (garanties sur actifs, crédit-bail). Au niveau macro, les cadres

institutionnels et réglementaires des banques intervenant dans le secteur agricole doivent être adaptés à ses spécificités (risque, maturité des investissements).

Fadila Hamdane, cheffe de la Division Manufacturing, Agrobusiness et Services chez PROPARCO a donné un aperçu des activités de PROPARCO en matière de financement des entreprises agro-industrielles privées. Une dimension importante de leur mission réside dans l'accompagnement extra-financier : PROPARCO appuie les clients pendant toute la durée du financement, en les conseillant sur les performances environnementales et sociales ainsi que sur l'adaptation au changement climatique. Aujourd'hui, face aux conséquences de la guerre en Ukraine, PROPARCO a dû renforcer ses activités en utilisant des outils existants et nouveaux, dans le cadre de l'initiative FARM (Food & Agriculture Resilience Mission) pour la sécurité alimentaire. Cela comprend le soutien à la liquidité des entreprises, les garanties et le partage de risques (de-risking) pour les clients, le financement des entreprises en dette et en fonds propres et le développement d'outil de « trade finance ». Enfin, PROPARCO travaille également à l'adaptation de ses outils et procédures afin de mieux servir les petites entreprises.

Zoltan Agai, chargé de mission, Direction Générale des partenariats internationaux (DG INTPA), Commission Européenne a présenté quatre fonds et initiative d'investissement agricole (Huruma Fund, Agri-business Capital Fund, Africa Agriculture and Trade Investment Fund et EDFI Agri-FI) dans lesquels l'UE est impliquée en tant qu'investisseur. Quelques enseignements peuvent être d'ores et déjà tirés de leur expérience :

1. Le mixage ou *blending* marche bien. Ces fonds permettent de rassembler les secteurs privé et public afin d'investir dans l'agriculture. Néanmoins le blending n'est pas une solution miracle. Le partage de risque n'est pas toujours suffisant pour attirer les capitaux privés. En outre, le mixage des ressources implique aussi un mixage d'investisseurs au fonctionnement différent ce qui peut prendre du temps.
2. Les fonds d'investissement qui se spécialisent dans l'agriculture sont nécessairement plus coûteux à gérer. L'identification des projets (*sourcing*) est très onéreux pour ces fonds dans le contexte africain étant donné qu'ils travaillent aussi avec des investisseurs privés qui ont des exigences en matière de normes sociales et environnementales. En outre, le niveau des coûts fixes incompressibles signifie que les petites entreprises sont plus chères à financer, ce qui a des implications sur la rentabilité du fonds et sa capacité à attirer des investisseurs privés.
3. Les facilités d'assistance technique sont une partie essentielle de l'action de la Commission Européenne, jouant des rôles multiples : réduction des risques, soutien aux investissements pour le renforcement des capacités et soutien aux entreprises confrontées à de nombreux défis techniques, financiers, économiques, environnementaux, climatiques, sociaux, réputationnels.

Ange Pete, cofondateur et Co-DG de NEPER Ventures, a présenté le modèle d'entreprise de Neper Ventures, modèle hybride entre studio de soutien aux entrepreneurs et fonds d'investissement. Il repose sur trois piliers :

1. l'école d'agriculture, qui forme des agriculteurs référents et fait de la recherche en partenariat avec les instituts spécialisés notamment pour améliorer les semences ;
2. le fonds d'investissement qui apporte un soutien financier et favorise l'insertion des producteurs dans les chaînes de valeur
3. et la fondation, à but non lucratif, qui agit dans le domaine de l'alphabétisation et l'amélioration du bien-être des communautés.

Cette combinaison permet à NEPER d'investir dans la modernisation des exploitations et de s'attaquer à la résolution des problèmes concrets tels que les mauvaises semences et le manque de professionnalisme. L'utilisation des technologies numériques à chaque étape (vulgarisation agricole, inclusion financière, formations) est un choix stratégique majeur fait par NEPER pour maximiser l'impact de leurs actions.

Bagoré Bathily, Directeur Général de la Laiterie du Berger et point focal de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique, a partagé l'expérience de la laiterie du Berger, qui s'approvisionne auprès des éleveurs locaux. Le principal défi de l'entreprise a été le passage à une échelle plus ambitieuse dans un contexte où l'accès aux infrastructures et à la main-d'œuvre nécessaires au processus de production et de distribution sont insuffisants. Le développement d'une filière locale d'approvisionnement en lait a constitué un véritable défi qui a nécessité plus de dix ans pour être rentable. Pour faciliter l'accès des entreprises de transformation à des financements longs, la constitution, déjà évoquée, de coalitions d'intérêts autour de biens partagés comme la structuration des filières, l'identification des entreprises privées qui remplissent une mission d'intérêt public est une voie prometteuse. Dans cette perspective, le statut d'entreprise à mission en France et les certifications BCorp pourraient être pris comme points de référence.

Concluant la deuxième table ronde, **Pierre Arnaud**, Investisseur dans la production fourragère en Mauritanie, Administrateur du CIAN et membre d'ALFA, a appuyé et approfondi l'idée d'un mécanisme spécifique dédié au financement des entreprises agricoles et d'élevage, en particulier pour soutenir les PME. Il considère, en effet, que ces entreprises ne trouvent pas les financements nécessaires que ce soit auprès des banques commerciales privées qui privilégient les financements à court terme moins risqués même si elles disposent parfois de ressources longues, ou des banques publiques locales ou régionales souvent inefficaces ou encore des institutions spécialisées comme Proparco et la SFI pour qui le risque est également trop important et le coût de la transaction trop élevé compte tenu des montants demandés. Il indique qu'il serait contreproductif de demander à ces organismes de changer leurs pratiques et que la solution réside dans la constitution d'un mécanisme spécifique. Ce mécanisme permettrait de compléter le travail d'institutions telles que l'UE et PROPARCO et n'en serait donc pas le concurrent. Faisant état d'une prise de conscience croissante et d'une volonté d'agir de la part des acteurs privés, y compris la diaspora africaine en France, il a souligné que ce mécanisme devrait être doté de subventions, de crédits concessionnels et de fonds privés recherchant un impact sociétal. En ce qui concerne la gestion de cet instrument, il a mis l'accent sur un conseil d'administration "professionnalisé", réunissant un groupe d'acteurs fortement impliqués dans le secteur agricole en Afrique, à différents titres, et ayant le savoir-faire nécessaire pour cibler les financements vers les opérateurs les plus susceptibles de répondre aux enjeux économiques et de sécurité alimentaire. Ce conseil pourrait s'appuyer sur

l'expertise de sociétés et de d'organismes français et africains aussi bien pour identifier les projets que les instruire et les accompagner.

En fin de deuxième session, beaucoup d'intervenants ont retenu la proposition d'un mécanisme spécifique de financement et les échanges avec le public ont porté également sur l'aide à l'installation des jeunes, sur le rôle des banques publiques dans le financement de l'agriculture, notamment de l'agriculture familiale, sur le rôle des politiques publiques pour inciter l'investissement privé, sur la perte d'efficacité des aides face à la corruption, sur le rôle de la diaspora et des États hôtes pour favoriser l'investissement dans les pays d'origine, sur le nécessaire changement de comportement des banques privées, sur la place centrale des activités agricoles et d'élevage pour le développement économique et social du continent dans les prochaines décennies.

“Sur quoi la fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l'ignore.”

Pascal

FERDi

Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



Contact

www.ferdi.fr

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30